

HERBEUMONT

COURSES DE CÔTES NATIONALES
DEBUTANTS - JUNIORS

TOP COMPETITION DEBUTANTS

XVIII Edition « Mémorial Alain Henrion »

Mercredi 28 août 2013



Guide Technique



Une organisation du Team Verandas Willems – CC Chevigny et du Team Cycliste Hesbaye
Avec le soutien de la Région Wallonne, de la Province de Luxembourg
Et de la commune d'Herbeumont

REGLEMENT

1. L'épreuve dénommée **Course de côte nationale** se déroule selon les règlements de la R.L.V.B. Et est réservée aux coureurs de la catégorie DEBUTANTS et JUNIORS.
2. Elle est inscrite au calendrier national R.L.V.B. en classe **1.17 Deb.TOP COMP2TITION-1.14 Jun** et aura lieu le mercredi 28 août 2013.
3. Cette épreuve entre en ligne de compte pour la **TOPCOMPETITION DEBUTANTS**.
4. Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury des commissaires de la R.L.V.B.
5. Les épreuves **Course de côte nationale** Débutants et Juniors sont disputées en tant qu'épreuve individuelle. Chaque province alignera une sélection provinciale (nombre selon le quota du nombre de licenciés). La DTS sélectionnera d'abord 30 jours avant l'épreuve un nombre de coureurs, le nombre restant sera ensuite sélectionné par les sections provinciales.
A la Top Compétition Débutants pourra participer un maximum de 20 coureurs étrangers, sélectionnés par leur fédération nationale (maximum 5 par fédération).
Maximum 160 coureurs pourront participer.
6. Chaque équipe pourra être suivie par une voiture d'assistance ayant à son bord un chef d'équipe qui doit être en possession d'une licence officielle délivrée par sa fédération. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs et de préférence à droite de la chaussée, la voiture à l'arrêt.
7. Le Directeur de course sera le nommé Jean-Paul Henrion, rue de la Forge 21 4257 Berloz. Tel. : 0478 66 06 53. Email : jph@velohesbaye-tch.be.
8. Le barème des pénalités prévues dans les règlements de la R.L.V.B. sera d'application.
9. Les contrôles anti-dopage se feront sous les formes prévues dans les règlements de la R.L.V.B. et de la Communauté Française.
10. **Le classement de la montagne G.P.M.** retiendra les trois premiers coureurs lors du passage au sommet des six côtes répertoriées pour les débutants ou les 11 pour les juniors. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 8, 5 et 3 points. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de première place et s'il y a encore ex-æquo la place au classement du dernier sprint où les coureurs concernés ont obtenu des points sera déterminante. Pour avoir droit à son prix, tout coureur classé devra terminer l'épreuve. Remise du maillot de leader.
11. **Classement Individuel des Jeunes** (Réservé aux débutants de 1^{ère} année)
Un maillot de leader du « Meilleur jeune » sera donné au meilleur jeune du classement individuel par points.
Le coureur leader de ce classement sera obligé de porter ce maillot dans l'épreuve suivante comptant pour la « Top Compétition Débutants ».
Sur ce maillot de leader l'espace réglementaire restera réservé pour la publicité du sponsor du club, conformément à l'article 1.3.053 des règlements sportifs.
Les coureurs classés ex-æquo au classement individuel des jeunes de la « Top Compétition Débutants » seront classés en première instance selon la/les meilleure(s) place(s) remportée(s) dans les différentes épreuves.
12. **Classement individuel des Points chauds.**
Le classement des points chauds est obtenu en additionnant les points correspondant aux sprints intermédiaires dans chaque épreuve de la « Top Compétition Débutants ».
Dans chaque épreuve en ligne ont lieu TROIS sprints intermédiaires. Points attribués: 8, 5 et 3 points aux 3 premiers coureurs.
Un maillot de leader au classement individuel des points chauds sera remis au leader.
Le coureur leader de ce classement sera obligé de porter ce maillot dans l'épreuve suivante comptant pour la « Top Compétition Débutants ».
13. Les inscriptions commenceront pour les débutants à 9h30 et se termineront à 11h30 pour les juniors les inscriptions débiteront à 12h15 et se termineront à 14h15 salle communale.
14. Le briefing pour les directeurs sportifs aura lieu à 11H15 pour les débutants et pour les juniors à 14h à la maison communale.

15. L'ordre des voitures techniques: un premier tirage au sort pour toutes les équipes présentes à la réunion des chefs d'équipes. Un deuxième tirage au sort pour toutes les équipes non présentes lors de la réunion des chefs d'équipes **et pour les équipes qui n'ont pas respecté les modalités d'inscription.**
16. Toutes les formalités de départ se feront à la salle communale d'Herbeumont.
17. Trois voitures neutres contenant du matériel de dépannage rouleront à la place qui leur sera indiquée par les Commissaires de course.
18. Deux ambulances et un médecin suivront les courses.
19. À l'entrée des circuits locaux, les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du jury des commissaires, des voitures neutres et de sécurités) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'organisateur.
20. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.
21. Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal.
22. **DEBUTANTS** : les trois premiers coureurs classés à l'arrivée ainsi que le vainqueur du classement G.P.M, le premier du classement général individuel, du classement général individuel des jeunes, du classement général des points chauds et du classement général GPM sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.
23. **JUNIORS** : les trois premiers coureurs classés à l'arrivée ainsi que le vainqueur du classement G.P.M, sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

TIMING

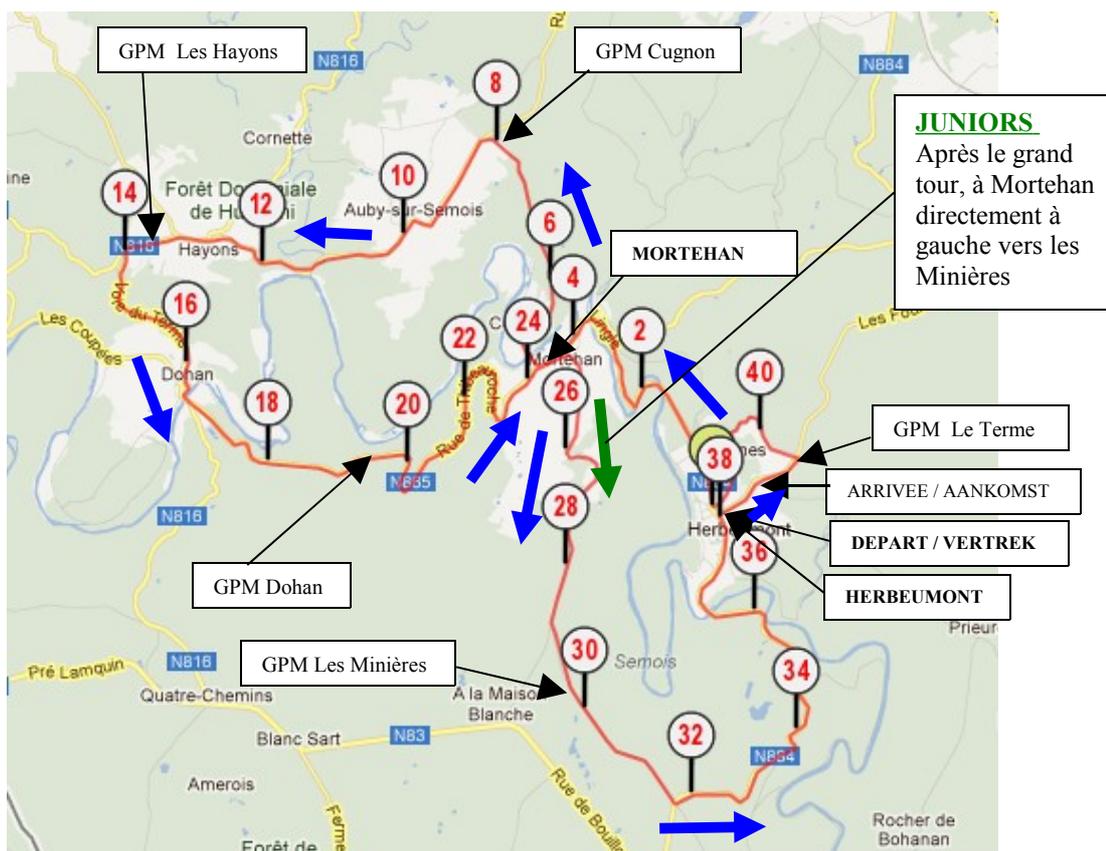
DEBUTANTS / NIEUWELINGEN / U17

- 9h30-11h30** Ouverture des inscriptions à l'école communale, place communale
- 11h15** Briefing des directeurs sportifs à l'école communale
- 12h15** Départ de l'épreuve Débutants

JUNIORS / JUNIOREN / U19

- 12h15-14h15** Ouverture des inscriptions à l'école communale, place communale
- 14h** Briefing des directeurs sportifs à l'école communale
- 15h** Départ de l'épreuve Juniors

PARCOURS



DIFFICULTÉS / BEKLIHING

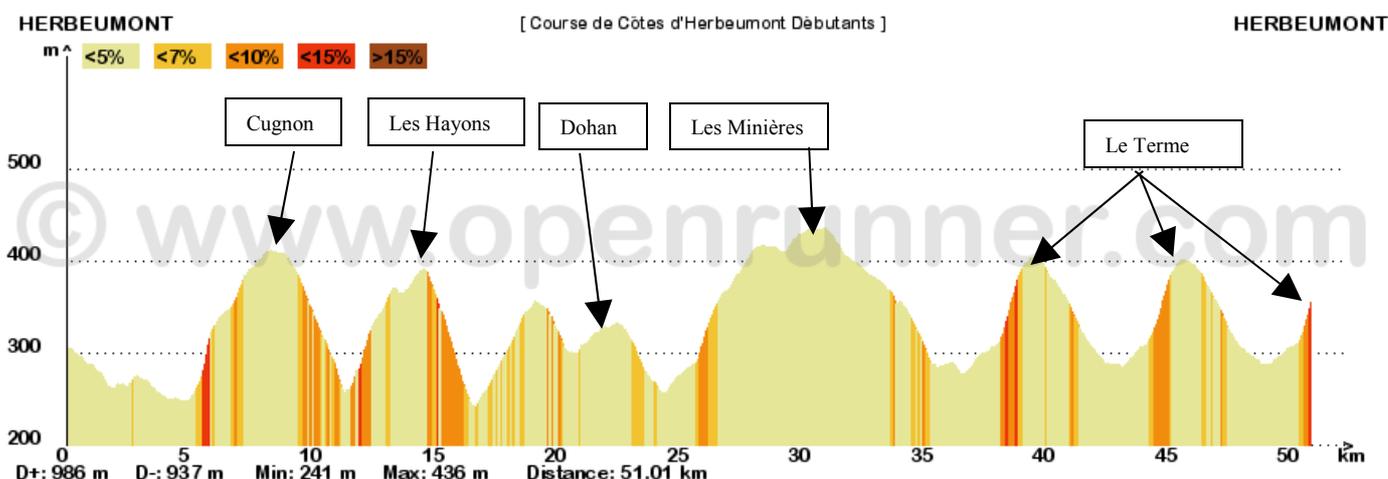
- | | |
|-----------------------------|--|
| 1) Côte de Cugnon | 4,1km d'ascension à du 4% avec pente maximum à 13% au pied |
| 2) Côtes Les Hayons | 3,3km d'ascension à 4,2% avec une pente maximum à 10% au pied |
| 3) Côte de Dohan | 2,8km d'ascension à 3,2%. Quelques passages entre 5 et 7% |
| 4) Côte des Minières | 6,5km d'ascension à 3% avec un mur de 700m à 12% |
| 5) Côte du Terme | 1,1km à 10% de moyenne |

DEBUTANTS / NIEUWELINGEN / U17

→ 39,4km en ligne + 2x7km = 53,4km

→ START : **12h15**

DENIVELÉ



Dénivelé positif : **986m**

HORAIRE

	Km	38km/h	36km/h	34km/h
Herbeumont				
Rue des Ponts DEPART OFFICIEUX		12h15	12h15	12h15
A droite, rue Champs Simon DEPART OFFICIEL	0	12h16	12h16	12h16
Mortehan	3,3	12h21	12h21	12h22
Rue de Linglé				
Rue de l'Eglise				
A droite sur le pont de la Semois	4,6	12h23	12h24	12h25
Cugnon				
Rue de la Chapelle	5,2	12h26	12h28	12h29
GPM Côte de Cugnon				
A gauche, hautes-voies	8,2	12h30	12h33	12h35
Auby-Sur-Semois				
A gauche, route du Maka	9,6	12h32	12h35	12h37
Passage devant le Camping du Maka	11,4	12h33	12h36	12h38
Mont de Zatrou				
GPM Les Hayons				
Les Hayons				
Rue de la Semois	13,3	12h38	12h42	12h44
Rue de Sermounô				
A gauche vers Voie du Terme N816	14,2	12h40	12h44	12h47
<i>DESCENTE RAPIDE - SNEL AFDALING</i>				
Dohan				
A gauche sur N865	16,3	12h42	12h47	12h51
GPM Dohan				
Rue de Thibeuroche - N865	20,1	12h50	12h52	12h55
Mortehan				
A droite, route des Routis	24,8	12h55	12h57	13h

GPM Les Minières				
A gauche, rue de Bravy	32,5	13h07	13h10	13h13
Herbeumont				
A droite, rue du Terme (GPM Le Terme) ▲	38,9	13h17	13h21	13h25
Passage ligne d'arrivée + 2 circuits locaux de 7km	39,4	13h18	13h22	13h26
A gauche, rue les Fourches	40,2	13h19	13h23	13h27
A droite, rue Champs Simon	42,7	13h23	13h27	13h31
A gauche, avenue Georges Deleau	43,4	13h24	13h28	13h33
A gauche, rue de la Garenne	44,1	13h25	13h29	13h34
A droite, rue de la Roche	44,8	13h26	13h31	13h35
A gauche, rue des Ponts ▲	45	13h27	13h31	13h35
rue du Terme (GPM Le Terme)				
Passage ligne d'arrivée	46,4	13h29	13h33	13h38
A gauche, rue les Fourches	47,2	13h31	13h35	13h39
A droite, rue Champs Simon	49,7	13h34	13h38	13h44
A gauche, avenue Georges Deleau	50,4	13h36	13h40	13h45
A gauche, rue de la Garenne	51,1	13h37	13h42	13h46
A droite, rue de la Roche	51,8	13h38	13h42	13h47
A gauche, rue des Ponts	52	13h38	13h43	13h48
ARRIVÉE	53,4	13h40	13h45	13h50

JUNIORS / JUNIOREN / U19

→ 1x39,4km + 2x21km + 3x7km = 102,4km

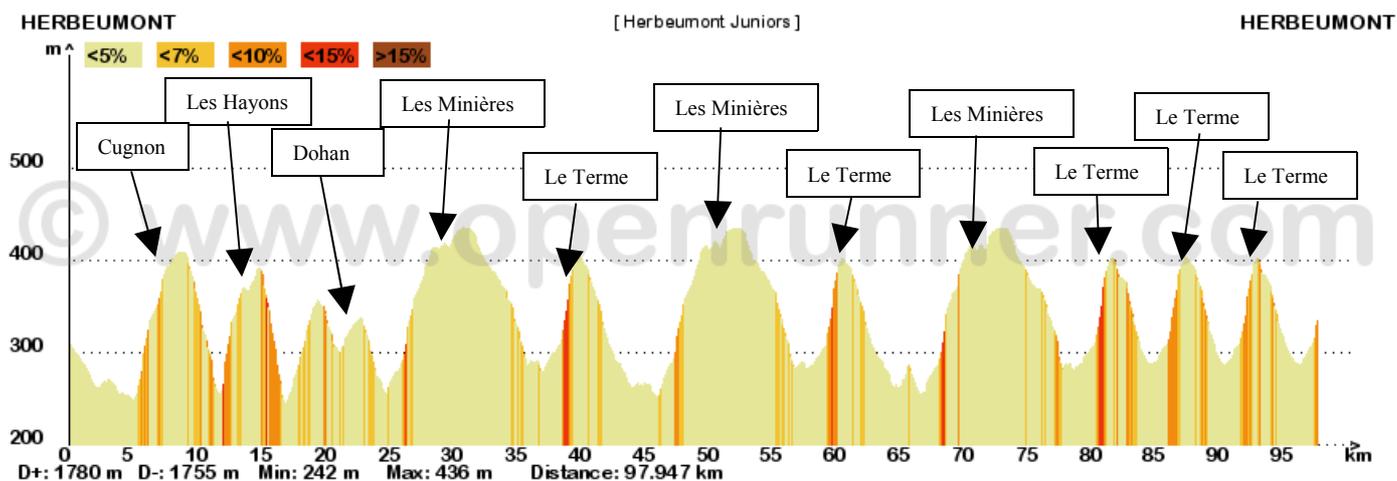
→ START : **15h15**

HORAIRE

	<i>Km</i>	<i>38km/h</i>	<i>36km/h</i>	<i>34km/h</i>
Herbeumont				
Rue des Ponts DEPART OFFICIEUX		15h15	15h15	15h15
A droite, rue Champs Simon DEPART OFFICIEL	0	15h16	15h16	15h16
Mortehan	3,3	15h21	15h21	15h22
Rue de Linglé				
Rue de l'Eglise				
A droite sur le pont de la Semois	4,6	15h23	15h24	15h25
Cugnon				
Rue de la Chapelle	5,2	15h26	15h28	15h29
GPM Côte de Cugnon ▲				
A gauche, hautes-voies	8,2	15h30	15h33	15h35
Auby-Sur-Semois				
A gauche, route du Maka	9,6	15h32	15h35	15h37
Passage devant le Camping du Maka	11,4	15h33	15h36	15h38
Mont de Zatrou				
GPM Les Hayons ▲				
Les Hayons				
Rue de la Semois	13,3	15h38	15h42	15h44
Rue de Sermounô				
A gauche vers Voie du Terme N816	14,2	15h40	15h44	15h47
<i>DESCENTE RAPIDE - SNEL AFDALING</i>				
Dohan				
A gauche sur N865	16,3	15h42	15h47	15h51
GPM Dohan ▲				
Rue de Thibeauroche - N865	20,1	15h50	15h52	15h55
Mortehan				
A droite, route des Routis	24,8	15h55	15h57	16h
GPM Les Minières ▲				
A gauche, rue de Bravy	32,5	16h07	16h10	16h13
Herbeumont				
A droite, rue du Terme (GPM Le Terme) ▲	38,9	16h17	16h21	16h25
Passage ligne d'arrivée + 2 boucles de 21km	39,4	16h18	16h22	16h26
A gauche, rue les Fourches		16h21	16h23	16h27
A droite, rue Champs Simon				
Mortehan	42,7	16h26	16h28	16h35
Rue de Linglé				
Rue de l'Eglise				
A gauche, route des Routis	45	16h40	16h42	16h50
GPM Les Minières ▲				
A gauche, rue de Bravy	51,4	16h48	16h50	16h57
Herbeumont				
A droite, rue du Terme (GPM Le Terme) ▲	59,4	16h54	16h56	17h04
Passage ligne d'arrivée	60,4	16h54	16h56	17h04
A gauche, rue les Fourches				
A droite, rue Champs Simon				
Mortehan	63,7	17h	17h02	17h12

Rue de Linglé					
Rue de l'Eglise					
A gauche, route des Routis	▲	66	17h05	17h07	17h20
GPM Les Minières					
A gauche, rue de Bravy		72,4	17h20	17h22	17h30
Herbeumont					
A droite, rue du Terme (GPM Le Terme)	▲	79,9	17h29	17h31	17h40
Passage ligne d'arrivée + 3 circuit locaux de 7km		81,4	17h24	17h32	17h40
A gauche, rue les Fourches		82,2	17h30	17h36	17h43
A droite, rue Champs Simon		84,7	17h33	17h38	17h46
A gauche, avenue Georges Deleau		85,4	17h34	17h40	17h47
A gauche, rue de la Garenne		86,1	17h36	17h43	17h49
A droite, rue de la Roche		86,8	17h37	17h44	17h50
A gauche, rue des Ponts	▲	87	17h37	17h44	17h51
rue du Terme (GPM Le Terme)	▲	87,9	17h38	17h45	17h52
Passage ligne d'arrivée		88,4	17h35	17h43	17h51
A gauche, rue les Fourches		89,2	17h40	17h48	17h55
A droite, rue Champs Simon		91,7	17h43	17h50	17h58
A gauche, avenue Georges Deleau		92,4	17h44	17h51	17h59
A gauche, rue de la Garenne		93,1	17h45	17h52	18h
A droite, rue de la Roche		93,8	17h46	17h53	18h01
A gauche, rue des Ponts		94	17h46	17h53	18h02
rue du Terme (GPM Le Terme)	▲	94,9	17h47	17h54	18h03
Passage ligne d'arrivée		95,4	17h46	17h54	18h04
A gauche, rue les Fourches		96,4	17h46	17h58	18h08
A droite, rue Champs Simon		98,7	17h52	18h01	18h11
A gauche, avenue Georges Deleau		99,4	17h53	18h02	18h12
A gauche, rue de la Garenne		100,1	17h54	18h03	18h13
A droite, rue de la Roche		100,8	17h55	18h03	18h13
A gauche, rue des Ponts		102	17h57	18h05	18h15
ARRIVÉE		102,4	17h57	18h05	18h15

DENIVELÉ



Dénivelé positif : **1780m**

PRIX

DEBUTANTS NIEUWELINGEN	JUNIORS JUNIOREN
1. 140€	1. 140€
2. 120€	2. 120€
3. 100€	3. 100€
4. 80€	4. 80€
5. 65€	5. 65€
6. 45€	6. 45€
7. 30€	7. 30€
8. 25€	8. 20€
9. 25€	9. 20€
10. 25€	10. 20€
11. 25€	11. 20€
12. 25€	12. 20€
13. 20€	13. 15€
14. 20€	14. 15€
15. 20€	15. 15€
16. 20€	16. 15€
17. 20€	17. 15€
18. 20€	18. 15€
19. 20€	19. 15€
20. 20€	20. 10€
21. 15€	21. 10€
22. 15€	22. 10€
23. 15€	23. 10€
24. 15€	24. 10€
25. 15€	25. 10€
26. 15€	26. 10€
27. 15€	27. 10€
28 au 50ème : 10€	28 au 40 ^{ème} : 10€
Total : 1.200€	Total : 1.000€

Grand Prix de la montagne Débutants & Juniors :

DEBUTANTS NIEUWELINGEN	JUNIORS JUNIOREN
1 ^{er} : 50€	1 ^{er} : 50€
2 ^{ème} : 30€	2 ^{ème} : 30€
3 ^{ème} : 20€	3 ^{ème} : 20€

→ En Débutants : primes également pour les 3 premiers du classement des points chauds et meilleur Jeune

→ Les prix sont distribués sur place, le jour même à la permanence. (Maison communale)

POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

- **L'Auberge de la Ferme ******

Rue de la Cense, 12
6830 ROCHEHAUT (Bouillon)

Tel. +32 61 46 10 00
<http://www.aubergedelaferme.com>

- **Eurovillage Ardennes**

6887 Herbeumont

Tel. + (32)(0)61/41.00.30
<http://www.eurovillage-ardennes.com>

ORGANISATION

Responsable de l'organisation

Francis STEIFER

Chemin de la Hé 14
6800 Libramont-Chevigny
Francis.steifer@skynet.be
0497 48 01 30

Secrétaire :

Laurent MARS

Rue du Fortin 10
6640 Sibret
0498 386 371
laurentmars@ccchevigny.be

Directeur de course :

Jean-Paul HENRION

rue de la Forge 21
4257 Berloz
0478 66 06 53
jph@velohesbaye-tch.be

PALMARES DU MEMORIAL ALAIN HENRION

- Course de côtes -

DEBUTANTS

1995	1. VAN BOUWEL Kim	2. STEEGMANS Gert	3. SENTJENS Roy
1996	1. ROSSELER Sébastien	2. GALLE Christophe	3. DE GRUYTER Klaas
1997	1. DE WEERDT Kevin	2. STUBBE Tom	3. THAENS Ben
1999	1. NEVENS Sven	2. BIERMANS Gregory	3. LANSSENS Anthony
2000	1. GOOSSENS Michaël	2. HARMS Jos (NL)	3. DE POORTER Ingmar
2001	1. VAN LIERDE Kevin	2. NEYENS Maarten	3. STAMSNIJDER Tom (NL)
2002	1. DE GENDT Thomas	2. MAES Nikolas	3. DE BAST Arjan (NL)
2003	1. VANSPEYBROEK Peter	2. VANDERAERDEN Michaël	3. VAN DOUSSELAERE Sven
2004	1. VAN DOUSSELAERE Sven	2. NAERT Fabrice	3. PIVA David
2005	CLM 1. WELLENS Yannick	2. DECLERCQ Tim	3. LAMBRECHT Lorenz
	Ligne 1. WELLENS Yannick	2. ADAMS Joeri	3. LAMBRECHT Lorenz
2006	1. BEKAERT Steve	2. BOEVE Mats (NL)	3. WELLENS Tim
2007	1. DE BIE Sean	2. VAN KEIRSBULCK Guillaume	3. SERRY Florent
2008	1. STUYVEN Jasper	2. DE BIE Mike	3. TEUNS Dylan
2009	1. MOERLAND Paul (NL)	2. LONCIN Gilles	3. DE BIE Mike
2010	1. JAUREGUI Quentin (FR)	2. HOUFFLYN Miel	3. VERGAERDE Otto
2011	1. VAN HOOYDONCK Nathan	2. PLANCKAERT Edward	3. HEYLEN Wannes
2012	1. WIRTGEN Tom (LUX)	2. WOUTERS Enzo	3. ARIMONT Charlie

JUNIORS

1994	1. TROUVE Kristof	2. VANDEBON Eddy	3. VRANCKEN Bart
1995	1. VAN MALDERGHEM Steven	2. EYCKMANS Tom	3. GOOSSENS Julien
1997	1. CAPPELLE Andy	2. VAN BOUWEL Kim	3. PLAS David
1998	1. DELVAUX Jean-Philippe	2. ABAKOUMOV Igor	3. DE GRUYTER Klaas
1999	1. ABAKOUMOV Igor	2. PEETERS Mathieu	3. VAN KUIK Frank (NL)
2000	1. GHYLLEBERT Peter	2. LANSSENS Anthony	3. BUSBY Kevin
2001	1. LANSSENS Anthony	2. VAN POUCKE Michaël	3. HARMS Jos (NL)
2002	1. DEKKER Thomas (NL)	2. BOOM Lars (NL)	3. VASTARANTA Jukka (Fin)
2003	1. BOOM Lars (NL)	2. CORNU Dominique	3. COSTERMANS Joris
2004	1. VAN HOOLST Wim	2. MUSCAT Roderick (MLT)	3. PRATTE Philippe
2005	CLM 1. VERKINDEREN Frederik	2. VAN EEPOEL Jan	3. KRUISWIJK Steven (NL)
	Ligne 1. DE WILDE Yves	2. DE DECKER Bjorn	3. STUYCKENS Niels
2006	1. DE VREESE Laurens	2. SCHREURS Maurice (NL)	3. NAERT Fabrice
2007	1. LAMBRECHT Lorenz	2. PANNEKOEK Jorg	3. MORTIER Steven
2008	1. BEKAERT Steve	2. WILDEMAN Henk (NL)	3. BOEVE Mats (NL)
2009	1. WELLENS Tim	2. VAN LAER Niels	3. Moreno HOFLAND (NL)
2010	1. HEYLEN Dries	2. ADAMS Jens	3. TEUNS Dylan
2011	1. PEETERS Daniel	2. JAUREGUI Quentin (FR)	3. HAVIK Piotr (NL)
2012	1. VAN DER POEL Mathieu (NL)	2. HOUFFLYN Miel	3. VAN GOMPEL Mathias



Gert STEEGMANS
2ème en 1995



Mats BOEVE
2ème en 2006 & 3ème en
2008



Dominique CORNU
2ème en 2003



Lars BOOM
2ème en 2002, 1er en 2003



Sean DE BIE
1er en 2007



Tim WELLENS
1er en 2009



Marten NEYENS
2ème en 2001



Tom STAMSNIJDER
3ème en 2001



Nikolas MAES
2ème en 2002



Guillaume VAN
KEIRSBULCK
2ème en 2007



Maxime MONFORT
8ème en 2001



Steven KRUISWIJK
3ème en 2005



Kevin DE WEERT
1er en 1997



Thomas DE GENDT
1er en 2002



Kevin SEELDRAEYERS
10ème en 2003